

 Centre Hospitalier de Proximité Carentan-les-Maraais	Date de la création	Date d'actualisation	Codification	Page
	30/01/2018		PEC ACC EHPAD DOC 18/A	1/2

LIVRET D'ACCUEIL DU POLE D'ACTIVITES ET DE SOINS ADAPTES (PASA)

CENTRE HOSPITALIER DE PROXIMITE

**1, avenue qui qu'en grogne
B.P. 439
50500 CARENTAN LES MARAIS**



A DESTINATION DES RESIDENTS

Nous vous proposons de vous accueillir sur notre **Pôle d'Activités** et de **Soins Adaptés (PASA)**.

1. Missions du PASA

Le **Pôle d'Activités** et de **Soins Adaptés (PASA)** accueille, dans la journée, les résidents correspondant aux critères d'admission, dans le but de leur proposer des activités sociales et thérapeutiques, individuelles ou collectives, afin de maintenir ou réhabiliter leurs capacités fonctionnelles, leurs fonctions cognitives, sensorielles et leurs liens sociaux.

Votre accompagnement personnalisé associe des temps de stimulation et de relaxation. L'accueil peut se faire de 1 à 5 jours par semaine, en journée complète ou demi-journée.

2. Descriptif des locaux

Le PASA se situe dans un bâtiment attenant aux Tilleuls/Iris.

- ➔ Un lieu de vie équipé d'une cuisine aménagée peut accueillir 14 personnes.
- ➔ Deux salles d'activités et de repos sont à votre disposition.
- ➔ Une terrasse vous est accessible.



3. Fonctionnement du PASA

Le PASA fonctionne du lundi au vendredi de 10 h 30 – 17 h 00 sous la responsabilité du cadre de santé et du médecin coordonnateur.

Les déplacements entre votre lieu de vie et le PASA seront assurés par les équipes.

Durant votre accueil journalier au PASA, vous serez accompagné par une équipe pluridisciplinaire : des ASG (assistants de soins en gérontologie) et un psychomotricien, qui travaillent en collaboration avec d'autres personnels qualifiés de l'établissement : infirmières, neuropsychologues, ergothérapeute, diététicienne.

Les prestations d'hôtellerie sont assurées sur place : déjeuner vers 12 h 00 et goûter vers 16 h 00. Les soins médicaux et paramédicaux (soins infirmiers, soins de nursing) ont également lieu sur le PASA en cas de nécessité.

4. Suivi de votre évolution au sein du PASA

Vos journées d'accueil au PASA sont planifiées à votre admission dans ce service. Elles sont susceptibles d'évoluer tout au long de votre accueil, en fonction de vos besoins et de vos demandes.

Le projet d'accompagnement sur le PASA tiendra compte de vos préférences et de vos souhaits.

Si le PASA ne correspond plus à votre projet individuel ou si vous souhaitez arrêter, une diminution progressive de l'accueil et/ou un arrêt définitif vous sera proposé.